

U N I V E R S I T E D E M O N C T O N
 CONSEIL DES GOUVERNEURS
 REUNION DU 4 DECEMBRE 1982
 9H30 SALON DU CHANCELIER EDIFICE TAILLON
 CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

PRESENTS

CLAUDE GAUDREAU, PRESIDENT
 GAETAN BOSSE
 BLANCHE BOURGEOIS
 PAUL BOURQUE
 NORMAND CARRIER
 PAUL CASTONGUAY
 JEAN CHIASSON
 GILBERT FINN
 MAURICE GIBSON
 PIERRE LANDRY
 JOCELYNE LOSIER
 BRIAN NEWBOLD

EXCUSES: NERVE BELZILE, DONALD DURANT

ABSENT: IVAN ROBICHAUD

PRESENTS

VICTOR RAICHE
 ARSENE RICHARD
 LEON RICHARD
 JEAN-GUY RIOUX
 JACQUES ROBICHAUD
 ANNE-MARIE SAVOIE
 BERNARD VALCOURT
 YVES CHOUINARD, INVITE
 MEDARD COLLETTE, INVITE
 LEONARD LEBLANC, INVITE
 CLEMENT LOUBERT, INVITE
 GILLES LONG, SECRETAIRE YVON OUELLETTE

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT	3
2. CORRESPONDANCE	3
3. MOT DU RECTEUR	3
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-820925	3
6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	3
7. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX CGV-821203, CEX-821105	4
8. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX	4
8.1 CEX-821203	4
8.1.1 COMITE DE VERIFICATION	4
8.1.2 POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES CONTRATS	4
8.1.3 CONVENTION COLLECTIVE: APCSLM	4
8.1.4 PROMOTIONS ET PERMANENCE D'EMPLOI: CAS LITIGIEUX	5
8.1,5 PERMANENCES ET PROMOTIONS	8

TABLE DES MATIERES - SUITE	PAGE
8.1.6 RONALD PETTIGREW (CUSLM)	10
8.1.7 BERNARD NADEAU (CUS)	10
8.1.8 CONGES SABBATIQUES	11
8.1.9 CONGES D'ETUDES, CONGE SANS SOLDE (CUM).....	11
8.1.10 NOMINATIONS	12
8.1.11 CENTRE DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE(CAOfAO)	12
8.1.12 RAPPORT DU RECTEUR	13
8.1.13 INSCRIPTIONS 1982-1983	13
8.1.14 ORGANIGRAMMES	13
8.1.15 CALENDRIER DES REUNIONS 1983	13
8.1.16 PREVISIONS BUDGETAIRES	13
8.1.17 PROJET - NICARAGUA	14
8.2 CEX-821105	14
8.2.1 PROTOCOLE D'ENTENTE: UNIVERSITE DE MONCTON - UNIVERSITE DU BENIN (TOGO)	14
9. STATUTS ET REGLEMENTS: MODIFICATIONS	15
10. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION	16
11. SAC-821109: SUIVI	16
11,1 NOUVEAUX PROGRAMMES	16
11.2 AUTRE	17
11.3 COMITE D'ETUDE DE LA FORMATION GENERALE	17
12. RAPPORT DU COMITE D'ETUDE, SELECTION DES CADRES.....	17
13. CAMPAGNE DE FINANCEMENT	18
14. RAPPORT FINANCIER	18
15. AUTRE	18
16. PROCHAINE REUNION	18
17. CLOTURE	18
ANNEXE "A (CAOfAO)	19
ANNEXE "B" SOMMAIRE - INSCRIPTIONS TOTALES AU 1ER DECEMBRE 1982	22
ANNEXE "C" ORGANIGRAMMES DES CENTRES	23
ANNEXE "D" CALENDRIER DES REUNIONS 1983	26
ANNEXE "E" PROTOCOLE D'ENTENTE U.DE M. - U. BENIN.....	27
ANNEXE "F" STATUTS ET REGLEMENTS: MODIFICATIONS.....	28
ANNEXE "G" PROCEDURE DE SELECTION DES CADRES	37

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h45.
Il souhaite une bienvenue toute spéciale à MM Pierre Landry et Maurice Gibson qui en sont à leur première réunion.

2. CORRESPONDANCE

Lettre de John E. Terry (1982 09 28), président de la CESP, annonçant que la Commission recommande l'implantation du Baccalauréat en sciences forestières (aménagement des forêts) à l'Université de Moncton.

3. MOT DU RECTEUR

Le Recteur apprend aux membres que le Président du Conseil des Gouverneurs l'a informé, l'été dernier, de son intention de démissionner comme membre du Conseil. Dr Gaudreau l'en a informé par écrit le 22 octobre 1982. Après en avoir discuté avec le Recteur, le Président du Conseil accepte de continuer jusqu'à la fin de son mandat qui se terminera le 30 juin 1983.

Prenant à son tour la parole, Dr Gaudreau précise qu'il pensait à démissionner depuis un bon bout de temps. Il se dit, cependant, prêt à servir encore jusqu'au mois de juin prochain.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A la demande de M. Arsène Richard, il faut ajouter "Rapport du représentant du Conseil des Gouverneurs au Conseil d'administration de l'Évangéline".

RESOLUTION 01-CGV-821204

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Paul Castonguay "Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-820925

RESOLUTION 02-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Jocelyne Losier "Que le procès-verbal CGV-820925 soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

CUSLM: piscine communautaire

D'après le Recteur adjoint, le coût serait de l'ordre de un million de dollars. La Ville d'Edmundston ne sera pas en mesure de mener à terme son projet à moins d'un appui financier important du Gouvernement provincial. A tout événement, M. Carrier a demandé aux autorités de la Ville d'Edmundston de préparer un protocole d'entente qui serait soumis aux autorités de l'Université. Ce qui se fera dans les prochains mois.

7. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-821203 ET CEX-821105

RESOLUTION 03-CGV-821204

Il est proposé par Paul Castonguay appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que les procès-verbaux CEX-821203 et CEX-821105 soient reçus."

Vote

unanime

ADOPTE.

8. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

8.1 CEX-821203

8.1.1 Comité de vérification

M. le Président rappelle le mandat du Comité. Ledit Comité se réunira au début de mars 1983 afin de procéder à l'étude du rapport de vérification intérimaire.

8.1.2 Politique d'attribution des contrats

La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité exécutif.

8.1.3 Convention collective: APCSLM

(M. Clément Loubert siège pour cette partie de la réunion.)

M. Loubert explique tout d'abord que le Comité paritaire a fait un certain nombre de recommandations. Certaines sont inférieures, certaines sont équivalentes, certaines dépassent ce qui se fait au CUM. La question a été débattue au niveau du Comité exécutif. Le CEX fait les recommandations suivantes:

36.08 b) Au moment de sa mise à pied, un membre permanent recevra une indemnité calculée à partir d'une base de six(6) mois de salaire à laquelle s'ajoute un(1) mois de salaire pour chaque année complète de service à l'Université; cette indemnité sera équivalente à au moins douze (12) mois de salaire en cours sans toutefois excéder vingt-quatre(24) mois.

35.08 c) Au moment de sa mise à pied, un membre en voie de permanence recevra une indemnité de fin d'emploi équivalente à six(6) mois de son salaire courant.

35.13.02 b) Chaque partie au Comité devra nommer ses représentants dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la déclaration de redondance par le Conseil des Gouverneurs.

35.13.03 Le Comité avisera le Conseil des Gouverneurs dans les 60 jours ouvrables suivant sa formation...

36.13.01 Le membre recevra son salaire pendant toute la durée du recyclage sans normalement dépasser 24 mois.

35.14.02 L'Université (CUSLM) lui remboursera ses frais de scolarité sur présentation de reçus et factures jusqu'à un maximum de 800\$ par trimestre.

35.14.03 L'Université (CUSLM) lui paiera sur présentation de reçus et de factures les frais de déménagement aller-retour selon les conditions stipulées en 23 (maximum 2,000\$).

36.13.04 La période de recyclage n'est pas comptabilisée en vue d'un éventuel congé sabbatique.

35.14.05 En application de 35.13, le membre peut refuser une proposition de recyclage de la part de l'Université (CUSLM). Dans ces cas, il est mis à pied selon les conditions stipulées dans le présent article.

36.13.05 A moins d'une dispense de l'Université le membre en recyclage s'engage à revenir à l'Université pour une période équivalente à la durée de son programme de recyclage.

36.14 **Si**, à la suite d'un programme de recyclage résultant de l'application des mesures de redondance, le membre ne revient pas à l'Université, **il devra** rembourser à l'Université la différence entre les sommes reçues en **rapport** à son programme de recyclage et l'indemnité de mise à pied qu'il aurait reçue autrement.

RESOLUTION 04-CGV-821204

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Jean Chiasson

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine les recommandations du Comité exécutif."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.4 Promotions et permanence d'emploi: cas litigieux CUSLM:
Léo Thériault

RESOLUTION 05-CGV-821204

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Yvon Ouellette

"Que le professeur Léo Thériault ne soit pas promu au rang de professeur agrégé."

Vote unanime ADOPTE. Yvette Bisson

RESOLUTION 06-CGV-821204

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Jocelyne Losier

"Que le professeur Yvette Bisson ne soit pas promue au rang de professeur titulaire."

Vote unanime ADOPTE.

CUM:

Albert Alexander

RESOLUTION 07-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que le professeur Albert Alexander ne soit pas promu au rang de professeur titulaire en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Charles E. Boudreau

RESOLUTION 08-CGV-821204

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Brian Newbold

"Que le professeur Charles E. Boudreau ne soit pas promu au rang de professeur agrégé en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Huberte Poirier

RESOLUTION 09-CGV-821204

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que le professeur Huberte Poirier ne soit pas promue au rang de professeur agrégé en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Huberte Richard

RESOLUTION 10-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Paul Castonguay

"Que le professeur Huberte Richard ne soit pas promue au rang de professeur titulaire en date du 1er juillet 1983."

En faveur 14 Contre 4 Absentions 2 ADOPTE.

Fettene Befekadu

RESOLUTION 11-CGV-821204

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Anne-marie Savoie

"Que le professeur Fettene Befekadu ne soit pas promu au rang de professeur agrégé en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Ward O'Neill

RESOLUTION 12-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Brian Newbold

"Que le professeur Ward O'Neill ne soit pas promu au rang de professeur titulaire en date du 1er juillet 1983."

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique la procédure suivie lorsqu'un professeur fait une demande de

promotion ou de permanence d'emploi.

Plusieurs soutiennent que pour une promotion au rang de professeur titulaire, il ne devrait pas y avoir de réserves à quelque niveau que ce soit.

Vote unanime ADOPTE.

Jean-Claude Desruisseaux

RESOLUTION 13-CGV-821204

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Yvon Ouellette

"Que la permanence d'emploi ne soit pas accordée au professeur Jean-Claude Desruisseaux en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Michel Bastarache

RESOLUTION 14-CGV-821204

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Bernard Valcourt

"Que la promotion accélérée au rang de professeur agrégé soit accordée au professeur Michel Bastarache en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Ahmed Ben-Hassine

RESOLUTION 15-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Brian Newbold

"Que le professeur Ahmed Ben-Hassine ne soit pas promu rétroactivement au rang de professeur titulaire en date du 1er juillet 1982 ni promu à ce même rang en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE. Robin J. Enns

RESOLUTION 16-CGV-821204

Il est proposé par Jean Chiasson appuyé par Brian Newbold

"Que la permanence d'emploi ne soit pas accordée cette année au professeur Robin J. Enns."

Vote unanime ADOPTE. Jénita Méthot

RESOLUTION 17-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Gilbert Finn

"Que le professeur Jénita Méthot ne reçoive pas cette année la permanence d'emploi."

Vote unanime ADOPTE.

Hermel Couturier

RESOLUTION 18-CGV-821204

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que la permanence d'emploi soit accordée au professeur Hermel Couturier à condition que son plan de travail soit déposé et approuvé avant le 1er juillet 1983, conformément aux stipulations de l'annexe du 30 avril 1981, attachée à son contrat."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.5 Permanences et promotions

a) Centre universitaire de Moncton

RESOLUTION 19-CGV-821204

Il est proposé par Arsène Richard appuyé par Blanche Bourgeois

"Que la permanence d'emploi soit attribuée aux professeurs suivants en date du 1er juillet 1983:

Jacques Allard Richard
Boulangier Catalina Ferrer
Pauline Haché Roland Leduc
Louis Malenfant Donald
Poirier;

Que la permanence d'emploi soit attribuée au professeur Réjean Hall dès qu'il aura complété toutes les exigences en vue de l'obtention de la maîtrise, sans toutefois dépasser le 30 juin 1983 tel que stipulé dans la recommandation du Conseil des Gouverneurs lors de la réunion du mois d'avril 1982;

•
Que la permanence d'emploi soit accordée au professeur Wayne Patterson en date du 1er juillet 1983 à condition qu'il rencontre les exigences de la clause contractuelle stipulant que "la permanence d'emploi soit conditionnelle à l'obtention de la maîtrise en informatique avant le 30 juin 1983";

Que la permanence d'emploi soit accordée à Marie-Reine Ulmer en date du 1er juillet 1983 à la condition qu'elle ait obtenu sa promotion au rang de professeur adjoint:

Que Marie-Reine Ulmer soit promue au rang de professeur adjoint en date du 1er juillet 1983 à la condition qu'elle ait obtenu un substitut pour la maîtrise et qu'elle rencontre les exigences de l'article 28.06.06 de la présente convention collective;

Que les professeurs suivants soient promus au rang de professeur agrégé à compter du 1er juillet 1983:

Marcel Choquette	Robert Thiel
Homère Girouard	Jean-Guy Vienneau
Nelson Lajoie	Margarita Yuste Ronald C.
LeBlanc	
Anne-Marie Robichaud	

Que Richard Gagnon soit promu au rang de professeur agrégé en date du 1er juillet 1983, recommandation basée, entre autres, sur l'application des articles 28.06.02 et 28.07.

Que le professeur Paul-Emile Bourque ne soit pas promu de façon accélérée au rang de professeur agrégé en date du 1er juillet 1983 dû au fait que le Comité paritaire de promotion et d'attribution de la permanence d'emploi juge que la preuve n'a pas été faite que le Professeur a eu "un rendement exceptionnel dans l'exécution (de ses) responsabilités professionnelles dont il est question en 31.01" (33.07);

Que les professeurs suivants soient promus au rang de professeur titulaire à compter du 1er juillet 1983:

Eugène Gaudet
Alcide Godin
Léonard J. Goguen Lauraine Léger
John Sichel;

Que Mad. Lorraine Julien soit promue au rang de bibliothécaire III en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE.

M. Arsène Richard suggère qu'on mette sur pied à l'Université un service de pédagogie universitaire.

RESOLUTION 20-CGV-821204

Il est proposé par Bernard Valcourt appuyé par Victor Raïche
"Que l'étude du cas de Wayne Patterson soit reportée." Vote unanime

ADOPTE.

Une discussion s'ensuit sur la compétence linguistique des professeurs. Quelles sont les exigences de l'Université? M. le Président demande au Secrétaire de faire la recherche pertinente.

De retour du dîner, les membres prennent connaissance des résolutions du Sénat académique relatives aux exigences linguistiques pour les professeurs. Au consensus, les membres demandent la mise en place de mécanismes de vérification de la qualité du français des professeurs.

Le Vide-recteur à l'enseignement et à la recherche fait remarquer que cette question est présentement à l'ordre du jour de l'Assemblée consultative des doyens. Lorsque ladite Assemblée aura défini le mécanisme, la recommandation sera acheminée au Sénat académique et au Conseil des Gouverneurs.

RESOLUTION 21-CGV-821204

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Paul Bourque

"Qu'un mécanisme soit établi pour s'assurer de la qualité du français des professeurs."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

RESOLUTION 22-CGV-821204

Il est proposé par Bernard Valcourt appuyé par Victor Raiche

"Que la permanence d'emploi ne soit pas accordée au professeur Wayne Patterson en date du 1er juillet 1983."

Vote En faveur 17 Contre 3 ADOPTE.
b) Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

RESOLUTION 23-CGV-821204

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Jean Chiasson

"Que les recommandations émanant du Comité paritaire et du Comité des chefs de secteur soient adoptées:

Nom	Candidat à	Décision	Entrée en vigueur
Jacques Martin	Permanence	Acceptée	1er juillet 1983
	Adjoint	Acceptée	1er juillet 1983
Paul Albert	Classe II	Acceptée	1er juillet 1983
	Adjoint	Acceptée	1er juillet 1983
André Leclerc	Classe II	Acceptée	1er juillet 1983
Claude Loiseau	Classe III	Acceptée	1er septembre 1983
Jacques Martin	Classe III	Refusée	
Jeannine Michaud	Classe III	Refusée	
Denis Millas	Classe III	Refusée	
	Agrégation	Refusée	
Léo Thériault	Classe III	Acceptée	1er septembre 1983
Gaétan Bossé	Classe IV	Acceptée	1er septembre 1983
Thérèse Boucher	Classe IV	Refusée	
Bertrand Marion	Classe IV	Acceptée	1er septembre 1983
Robert Simard	Classe IV	Refusée	
	Titulariat	Refusée	
Emilien Vermette	Classe IV	Refusée	
Julien Belley	Agrégation	Acceptée	1er juillet 1983"

Vote unanime ADOPTE.

c) Centre universitaire de Shippagan

RESOLUTION 24-CGV-821204

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Jean Chiasson

"Que André Gibbs soit promu au rang de professeur agrégé en date du 1er juillet 1983;

Que Gaétan Savoie soit promu au rang de professeur adjoint en date du 1er juillet 1983;

Que Robert Vaillancourt soit promu au rang de professeur adjoint en date du 1er septembre 1983 à condition d'avoir obtenu la maîtrise avant cette date."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.6 Ronald Pettigrew (CUSLM)

A cause d'un vice de forme, les membres décident de reporter à la prochaine réunion la demande de reclassification salariale de Ronald Pettigrew.

8.1.7 Bernard Nadeau (CUS)

Il est décidé que la demande de promotion et de permanence d'emploi de Bernard Nadeau

soit reportée à la prochaine réunion étant donné que l'étude du dossier n'est pas encore complétée.

8.1.8 Congés sabbatiques

CUS

RESOLUTION 25-CGV-821204

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Bernard Valcourt

"Conformément aux stipulations de la lettre du 31 mai 1978 du Recteur à M. Bernard Nadeau dans laquelle les conditions de travail comme directeur des Services pédagogiques à Shippagan sont définies, que l'Université (CUS) accorde à M. Nadeau un congé sabbatique d'un (1) an (1er juillet 1983 au 30 juin 1984) aux mêmes conditions que pour un doyen à la fin d'un terme de cinq(5) ans."

Vote unanime ADOPTE.

CUSLM

RESOLUTION 26-CGV-821204

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier

"Que l'octroi des congés sabbatiques du CUSLM soit délégué au CEX, étant donné que l'Université doit donner sa réponse avant le 31 janvier 1983 et que le Conseil des Gouverneurs ne se réunira pas avant avril 1983."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Recteur informe les membres qu'il vient d'apprendre que deux employés du Centre universitaire de Moncton ont hier soir perdu la vie dans un accident de la route.

RESOLUTION 27-CGV-821204

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Blanche Bourgeois

"Que le Conseil des Gouverneurs exprime ses plus vives condoléances aux familles éprouvées."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.9 Congés d'études, congé sans solde (CUM)

RESOLUTION 28-CGV-821204

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Jean Chiasson

"Conformément au paragraphe 16.16.01 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université, que l'Université accorde un congé d'études d'été aux professeurs suivants:

Colette Martin	Hermel Couturier
Georgette Durand	Daniel Macdonald
Réal Allard	Pierre Ouellette
Robert Baudouin	Louis Malenfant
Jénita Méthot	Roland Leduc
Jean-Guy Ouellette	Donald Arsenault" Thomas LeBlanc

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 29-CGV-821204

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Yvon Ouellette

"Conformément au paragraphe 16.10 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université, que l'Université accorde au professeur John Manwaring un congé sans solde d'un (1) an, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 30-CGV-821204

Il est proposé par Paul Bourque appuyé par Anne-Marie Savoie

"Conformément aux stipulations du paragraphe 16.11 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université, que l'Université accorde au professeur Paul J. Collette un congé d'études de deux(2) ans, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1985, avec bourse de 8 000\$ par an, à condition qu'il s'engage par écrit à compléter à la McGill University ses études de troisième cycle en administration et à travailler à l'Université pendant les quatre(4) années suivant immédiatement son congé à défaut de quoi il devra rembourser à l'Université le montant reçu à cette fin au prorata de l'engagement non respecté."

Vote unanime ADOPTE. 8.1.10 Nominations

RESOLUTION 31-CGV-821204

Il est proposé par Bernard Valcourt appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le professeur George Wybouw soit nommé directeur à temps partiel du Centre de recherche en sciences administratives (CRSA) pour une période additionnelle de dix-huit (18) mois, soit du 1er janvier 1983 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 32-CGV-821204

Il est proposé par Blanche Bourgeois appuyé par Pierre Landry

"Que Francis Weil, doyen et Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soient nommés membres du bureau de direction du Centre pour les applications et le développement de la micro-électronique Inc. (CADMI électronique), ceci pour un mandat régulier de deux(2) ans allant jusqu'au 31 décembre 1984."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.11 Centre de technologie industrielle: la conception à l'aide d'ordinateur et la fabrication à l'aide d'ordinateur (CAOFAO)

(voir Annexe A)

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait rapport.

RESOLUTION 33-CGV-821204

Il est proposé par Victor Raiche appuyé par Pierre Landry

"Que le Conseil des Gouverneurs autorise le Recteur à conclure les ententes nécessaires dans le but de favoriser

la participation de l'Université de Moncton dans le développement du Centre de technologie industrielle proposé par le ministère du Commerce et du Développement du Nouveau-Brunswick. "

Vote unanime ADOPTE 8.1.12 Rapport du

Recteur

A) Campagne de financement

La campagne de financement se poursuit malgré la situation économique précaire. Elle a maintenant atteint le cap des 3.6 millions. Le Recteur s'est rendu tout dernièrement à Campbellton, Ottawa et Montréal; il se rendra prochainement à Fredericton.

B) Etudiants non réadmis

Deux étudiants non réadmis à la suite des événements d'avril 1982 ont fait une demande de réadmission pour le deuxième semestre. Selon le Recteur, il serait prématuré de les réadmettre en janvier 1983. Ce à quoi aucun membre du CGV ne s'objecte.

8.1.13 Inscriptions 1982-1983

(voir Annexe B)

M. le Recteur fait remarquer que l'Université de Moncton se situe au troisième rang parmi les universités des provinces Maritimes pour le nombre d'étudiants à temps plein; l'Université de Moncton est au premier rang pour le nombre d'étudiants à temps partiel.

8.1.14

Organigram

mes (voir

Annexe C)

Ces documents sont remis au membres à titre d'information.

8.1.15 Calendrier des réunions

1983 (voir Annexe D)8.1.16

8.1.16 Prévisions budgétaires

<u>UNIVERSITE DE MONCTON</u>				
<u>SOMMAIRE - BUDGET 1982-83</u>				
<u>AU 31 OCTOBRE 1982</u>				
	<u>Total</u>	<u>Moncton</u>	<u>Edmundston</u>	<u>Shippagan</u>
<u>BUDGET APPROUVE</u>				
<u>REVENUS</u>	\$ 32,762,000	\$ 27,922,000	\$ 3,172,000	\$ 1,668,000
<u>DEPENSES</u>	32,690,000	27,912,000	3,111,000	1,667,000
<u>SURPLUS</u>	\$ 72,000	\$ 10,000	\$ 61,000	\$ 1,000

CGV-821204

PREVISIONS

<u>REVENUS</u>	\$ 33,276,000	\$ 28,329,000	\$ 3,225,000	\$ 1,722,000
<u>DEPENSES</u>	32,765,000	27,877,000	3,150,000	1,738,000
<u>SURPLUS PREVU 1982-83</u>	511,000	452,000	75,000 (-)	16,000
<u>SURPLUS (-) DEFICIT(-) AU 30 AVRIL 1982</u>	450,000 (-)	302,000 (-)	221,000 (-)	73,000
<u>SOLDE PREVU AU 30 AVRIL 1983</u>	\$ 61,000	\$ 150,000	\$ (-) 146,000	\$ 57,000

8.1.17 Projet - Nicaragua

Depuis deux ans, l'Ecole de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton mène un programme de nutrition au Nicaragua. Ledit programme est financé dans son entier par l'ACDI. Selon M. Finn, l'ACDI est impressionnée par le travail que font nos gens là-bas.

Dernièrement M. Octavio Rivas, secrétaire général du ministère de l'Education du Nicaragua, nous rendait visite. A cette occasion, le Recteur a signé au nom de l'Université un contrat de l'ordre de 450 000 \$. M. Finn demande que l'acte qu'il a posé soit entériné par le Conseil des Gouverneurs.

RESOLUTION 33-CGV-821204

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Paul Castonguay

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine l'acte posé par le Recteur, soit la signature dudit contrat:"

8.2CEX-821105

8.2.1 Protocole d'entente: Université de Moncton-
Université du Bénin (Togo)

(voir Annexe E)

Le Vice-recteur exécutif fait rapport.

RESOLUTION 34-CGV-821204

Après quoi, il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Paul Castonguay

"Que le Recteur soit autorisé à signer le protocole d'entente entre l'Université du Bénin à Lomé (Togo) et l'Université de Moncton."

Vote

unanime

ADOPTE.

9. STATUTS ET REGLEMENTS: MODIFICATIONS

(voir Annexe F)

RESOLUTION 35-CGV-821204

Il est proposé par Bernard Valcourt appuyé par Anne-Marie Savoie "Que les modifications aux Statuts et règlements soient adoptées." Commentaires

M. le Président se demande s'il n'y aurait pas lieu de s'élire un vice-président du Conseil. De plus, le mandat de 12 membres du Conseil arrive à échéance en juin 1983. La continuité en prend pour son rhume. M. le Président suggère que ces deux points soient discutés à une prochaine réunion du Comité exécutif.

AMENDEMENT

RESOLUTION 36-CGV-821204

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Normand Carrier "Page 7, enlever la **phrase** "Il exerce...celui-ci." Vote unanime ADOPTE.

AMENDEMENT

RESOLUTION 37-CGV-821204

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Gilbert Finn "Page 9, remplacer o) par le même texte que le k) de la page 6."

Vote unanime ADOPTE.

AMENDEMENT

RESOLUTION 37-CGV-821204

Il est proposé par Jacques Robichaud appuyé par Jean-Guy Rioux "Page 7, enlever à la 5e ligne;de l'administration, de la coordination et "

Vote unanime ADOPTE.

AMENDEMENT

RESOLUTION 38-CGV-821204

Il est proposé par Victor Raiche appuyé par Pierre Landry "Que l'étude de l'article Directeur, développement soit reportée à une prochaine réunion."

Vote unanime ADOPTE.

PROPOSITION PRINCIPALE

Vote unanime ADOPTE.

10. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION

RESOLUTION 39-CGV-821204

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Yvon Ouellette
"Que le rapport CCJ-821106 soit reçu."

11. SAC-821109: SUIVI

11.1 Nouveaux programmes

Il s'agit ici des programmes adoptés à la dernière réunion du Sénat.

RESOLUTION 40-CGV-821204

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine l'adoption par le Sénat des programmes suivants:

- Certificat d'études familiales
- Certificat de vêtement-textiles
- BScA (génie mécanique), à condition
 - que la demande à la CESPMS inclut une demande de garantie de support financier adéquat à long terme tel que l'existence de ce programme ne porte pas préjudice au financement des autres programmes existants;
 - que, comme pour tout nouveau programme, les améliorations nécessaires au contenu académique puissent être apportées ultérieurement;
 - que la "date de début proposée" soit modifiée pour devenir septembre 1984
- Certificat de formation complémentaire en anglais langue seconde, à condition
 - que l'actuel "Certificat d'enseignement de l'anglais langue seconde" soit aboli
- Certificat de formation complémentaire en français (enseignement élémentaire)
- Certificat de formation complémentaire en français (enseignement secondaire)
- Certificat de formation complémentaire en histoire
- Certificat de formation complémentaire en géographie
- Certificat de formation complémentaire en histoire-géographie
- Certificat en études halieutiques
- Mineur en gérontologie ."

Vote unanime ADOPTE.

"Que le document soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

13. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le Recteur en a déjà fait état précédemment.

14. RAPPORT FINANCIER

Le Vice-recteur à l'administration a fait ses commentaires lors de l'étude du procès-verbal CEX-821203.

15. AUTRE

15.1 Rapport du représentant de l'Université au Conseil d'administration du journal l'Évangéline

Selon M. Médard Collette, le problème de fermeture a été provoqué par des difficultés financières et par un conflit patronal-syndical.

A l'heure présente, le Conseil d'administration a accepté les recommandations des conciliateurs nommés par le gouvernement provincial, même s'il n'est pas en tous points d'accord avec ledit rapport. Le Conseil souhaite reprendre la publication de l'Évangéline au plus tôt. Cela nécessitera une mise de fonds importante. Le Conseil d'administration attend toujours la réponse de la partie syndicale.

M. le Président statue qu'il n'acceptera pas de questions sous ce chapitre. Selon lui, le rapport de M. Collette est fourni à titre d'information. Il n'appartient pas au Conseil des Gouverneurs de discuter, de commenter, ou d'essayer de régler le conflit que vit l'Évangéline.

16. PROCHAINE REUNION

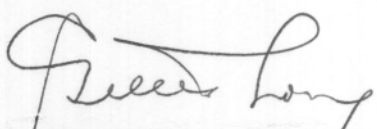
Le samedi 9 avril 1983 à 9h30.

17. CLOTURE

La séance est levée à 15h45.

Contresigné le

Claude Gaudreau, président


Gilles Long, secrétaire